

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL
PAR LE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL

Ottawa, Ontario
Du 18 au 20 septembre 2007

Consœurs et confrères,

À la veille de notre prochain congrès national, c'est avec fierté que je vous présente le bilan financier et opérationnel des six premiers mois de 2007. En octobre, lorsque nous nous réunirons à Toronto pour notre 23^e congrès biennal, je vous présenterai un rapport de 2007 plus à jour, ainsi qu'un rapport détaillé des deux dernières années. Toutefois, le rapport que je présente aujourd'hui est assez semblable à ceux des deux dernières années et à celui que je prévois vous soumettre en octobre. En somme, les finances du SCFP demeurent solides et stables et la situation de nos trois caisses est saine. Les changements que le Conseil exécutif national a apportés à la structure des finances du SCFP portent fruits et nous permettent de discuter des nouveaux projets que devra entreprendre le SCFP pour relever les défis des prochaines années.

La Caisse générale du SCFP est toujours aussi solide. De 121 millions de dollars en 2005, son budget d'exploitation est passé à 132 millions de dollars aujourd'hui. Ces chiffres sont dus tant à la croissance de notre effectif qu'aux gains salariaux réalisés aux tables de négociation du SCFP. Pour les six premiers mois de 2007, nous avons inscrit un surplus de 2,7 millions de dollars. Ce résultat semestriel s'explique en grande partie par les économies réalisées dans les dépenses d'exploitation qui ne sont pas liées aux services directs, comme la location d'équipement et certains frais de bureau. D'autres économies résultent du fait que nous avons prévu pour 2007 un budget pour des élections fédérales qui n'ont pas encore eu lieu. Les détails de ces économies sont présentés dans la section portant sur la Caisse générale ci-après. Il est important de souligner que les économies réalisées auront des effets à long terme sur nos activités futures. J'ai déjà signalé que nous avons fait d'importantes économies grâce à des innovations comme les laissez-passer d'Air Canada et notre nouvelle approche en technologie. Cette année, je suis heureux d'annoncer que l'analyse de notre politique d'achat

(plutôt que de location) de bureaux révèle que nous avons économisé 2 millions de dollars au cours des quelques dernières années. Ce sont donc 2 millions de dollars que nous avons pu consacrer aux services de premières lignes plutôt qu'à des éléments physiques.

Par ailleurs, notre Caisse nationale de défense ressent toujours les effets des menaces de privatisation qui pèsent sur nos membres et de ce qu'il en coûte de défendre nos emplois et les services publics. Parce que notre Caisse nationale de défense est la source de financement des campagnes de recrutement, des initiatives de stratégie et des campagnes à frais partagés régionales et locales, les dollars sont dépensés tout au long de l'exercice du SCFP, comme le montrent les états financiers. Mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est que la pression exercée sur cette caisse continue de croître. Par exemple, en 2007, nous avons prévu 1,7 million de dollars pour notre programme de campagnes à frais partagés. Au 30 juin, nous avons déjà alloué 1,54 million de dollars de ce budget à 50 campagnes. À la présente réunion, 22 autres campagnes qui coûteront plus de 400 000 \$ seront soumises à l'approbation du Conseil, ce qui portera le total jusqu'à maintenant à plus de 1,9 million de dollars. Nous devons, collectivement, chercher une nouvelle façon d'entreprendre des campagnes de lutte contre la privatisation et les accords commerciaux et de défendre les enjeux qui sont importants pour le SCFP, comme l'égalité, ou la santé et la sécurité. Nous avons fait certains progrès cette année en transférant nos dépenses électorales à la Caisse générale, mais nous devons en faire plus.

Cependant, je ne crois pas que le moment soit bien choisi pour pigner dans la Caisse de grève dans le but de soutenir des campagnes. Comme je le signalais au Conseil exécutif national à la même époque l'an dernier, en consacrant à des campagnes l'argent mis de côté pour les grèves, nous mettons en péril notre Caisse nationale de grève. Deux fois, dans notre histoire, nous avons imposé un moratoire aux indemnités de grève de nos membres. Je crois que nous avons fait le bon choix, en 2001, lorsque nous avons voté collectivement en faveur de la consolidation et de la protection de notre Caisse nationale de grève. Comme l'indique le présent rapport, le bilan de la Caisse nationale de grève s'élevait, au 30 juin, à 40 millions de dollars. Toutefois, après un été passé à défendre le droit des membres du SCFP à des conventions collectives équitables, la Caisse nationale de grève se retrouve sous la barre des 31 millions de dollars au moment de rédiger le présent rapport, et la lutte continue. Nous avons dépensé plus au cours des deux derniers mois pour défendre les membres du SCFP en grève que nous n'aurons de revenus pour l'ensemble de l'exercice. Autrefois, cette situation aurait provoqué une crise au SCFP, mais plus maintenant. Aujourd'hui, la situation de la Caisse de grève est exactement ce qu'elle devrait être, avec la force et la stabilité que, collectivement, nous lui avons conférées.

Nos trois caisses montrent que nous pouvons mettre en œuvre de nouvelles idées pour conquérir la menace constante de la privatisation. Notre Caisse de grève est prête à défendre les membres du SCFP et leurs conventions collectives. Notre

Caisse générale est solide et flexible. Mais la Caisse nationale de défense souffre des pressions imposées par le besoin constant de mener des campagnes. Par conséquent, Paul et moi proposerons au Conseil exécutif national une nouvelle initiative nationale, un projet de campagne qui sera financé à partir des économies d'exploitation durement réalisées, sans menacer notre Caisse nationale de grève. Notre nouvelle initiative nationale sera axée sur la lutte à la privatisation, en combinant la force du syndicat national et le savoir-faire et l'expérience des combats menés aux premières lignes. Comme l'avait déclaré le confrère Stan Little à la fin de notre premier congrès national du SCFP, et comme l'a dit la consœur Judy Darcy au dernier congrès national qu'elle a dirigé en tant que présidente du syndicat, la privatisation est notre plus grande menace. Il est temps de nous y attaquer avec toute notre force. Après tout, nos ressources servent exactement à cela : défendre nos emplois et les services. Je suis donc impatient d'amorcer la discussion sur ce sujet à la réunion de notre Conseil exécutif national, avant d'entreprendre notre prochain congrès national. Nous avons maintenant les ressources voulues pour planifier la meilleure défense qui soit. Voici donc les détails de nos activités pour les six premiers mois de 2007.

ÉTATS FINANCIERS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 JUIN 2007

Caisse générale

L'actif total de la Caisse générale au 30 juin 2007 se situait à 88,2 millions de dollars comparativement à 83,2 millions de dollars au 31 mars 2007. Le solde bancaire au 30 juin 2007 était de 9,4 millions de dollars comparativement à 9,7 millions de dollars au 31 mars 2007. De ce montant, 4,8 millions de dollars de liquidités sont destinés aux coûts des indemnités de départ et des paies de congé annuel, au remplacement du matériel technologique et au congrès national de 2007. Les placements sont passés de 14,5 à 15,9 millions de dollars pendant la période.

Le passif total de la Caisse générale s'élevait à 63,4 millions de dollars au 30 juin, comparativement à 60,4 millions de dollars au 31 mars.

Le solde de la Caisse générale au 30 juin s'établissait à 24,8 millions de dollars, comparativement à 22,8 millions de dollars au 31 mars et à 17,3 millions de dollars un an auparavant (30 juin 2006).

Le surplus d'exploitation pour la période de six mois terminée le 30 juin était de 2,7 millions de dollars.

Les revenus de capitation, incluant la capitation à recevoir prévue, étaient supérieurs au budget de 672 000 \$ ou de 1 %, à peu près le même pourcentage qu'au 31 mars. La croissance de la capitation pour cette période s'explique en grande partie par la croissance dans les régions du Québec et de l'Atlantique, ainsi qu'au SEH.

Les dépenses totales pour la période de six mois étaient inférieures au budget de 2,4 millions de dollars (3,5 %).

Voici quelques-uns des écarts significatifs dans les dépenses :

- L'ensemble des salaires était inférieur au budget de 1,3 million de dollars (4,8 %). Le montant prévu au budget pour les congés de maladie a, encore une fois, été considérablement plus élevé que ce qui a effectivement été déboursé, une situation attribuable en grande partie aux retards à combler les nouveaux postes.
- Les frais de santé des retraités, qui ont été transférés au budget de la Caisse générale pour la première fois cette année, étaient inférieurs au budget de 807 000 \$ pour la période. Bien que nous ayons budgété ces frais pour une année complète, le transfert à la Caisse générale ne s'est pas fait avant la ratification des conventions collectives, en mai.
- Les avantages sociaux étaient inférieurs au budget de 222 000 \$ (2,1 %) pour les six premiers mois de l'exercice, surtout parce que les salaires étaient inférieurs au budget.
- Les frais de bureau ont été inférieurs au budget de 145 000 \$ (12 %). Ce poste budgétaire est habituellement entièrement utilisé et nous pensons qu'il sera conforme au budget d'ici la fin de l'exercice.
- Les frais fixes de déplacement (surtout les autos et les indemnités quotidiennes) étaient inférieurs au budget de 146 000 \$ ou 3 %. Là encore, nous ne nous attendons pas à ce que cette tendance se maintienne pour tout l'exercice. Au cours du deuxième trimestre, les dépenses étaient exactement conformes au budget.
- Les frais de déplacement pour affaires ont été supérieurs au budget de 111 000 \$ (3,6 %) pour la période de six mois. Même si ce poste est passé au rouge encore au deuxième trimestre, nous sommes très heureux du résultat, compte tenu du fait qu'il dépasse considérablement le budget depuis plusieurs années. Nous pensons que le bilan du troisième trimestre montrera que ce poste se rapproche des prévisions budgétaires, compte tenu des dépenses plus faibles en été à ce chapitre.
- Le poste budgétaire des dépenses électorales a été sous-utilisé de 175 000 \$. Il devrait revenir à la normale d'ici la fin de l'exercice, surtout avec les élections provinciales qui auront lieu en Ontario au début d'octobre.

- Les frais d'affranchissement ont été inférieurs au budget de 113 000 \$ ou 29 %. Nous croyons que cette tendance se maintiendra pour le reste de l'exercice et nous ajusterons le budget pour 2008.

Caisse nationale de défense

L'actif total de la Caisse nationale de défense s'élevait à 5,1 millions de dollars au 30 juin 2007, comparativement à 4,3 millions de dollars au 31 mars 2007. Le passif s'établissait à 4,2 millions de dollars, laissant un solde pour la Caisse de 859 000 \$.

Les programmes à frais partagés approuvés par le Conseil pour les six premiers mois de l'exercice totalisaient 1,54 million de dollars. Les dépenses consacrées aux grandes campagnes de financement s'établissaient à 1,14 million de dollars, pendant que celles des initiatives nationales en matière de stratégie s'élevaient à 464 000 \$. Les initiatives régionales en matière de stratégie étaient à 549 000 \$.

Caisse nationale de grève

L'actif total de la Caisse de grève au 30 juin 2007 s'élevait à 40 millions de dollars, comparativement à 39,9 millions de dollars au 31 mars 2007. Cet actif était formé de 1,5 million de dollars en liquidités, de 1,4 million de dollars en comptes de capitation et prélèvements à recevoir et de 37,1 millions de dollars en placements. Au titre du passif, il y avait des comptes créditeurs et frais courus de 535 000 \$ ainsi que de petits comptes créditeurs aux caisses de défense et générale totalisant 24 000 \$. Ainsi, au 30 juin 2007, le solde de la Caisse se situait à 39,4 millions de dollars, comparativement à 39 millions de dollars au 31 mars.

Les revenus de la Caisse de grève, incluant les revenus de placements, étaient de 4,9 millions de dollars. Quant aux dépenses, elles se situaient à 2,6 millions de dollars, ce qui donne lieu à un surplus pour les six premiers mois de l'exercice de 2,3 millions de dollars.

Les revenus de placements inscrits pour la période de six mois montrent un résultat négatif de 8 250 \$. Nous inscrivons maintenant la valeur marchande de nos placements, peu importe qu'ils puissent être vendus ou non. Pour la période courante, nous avons en fait gagné 695 000 \$ de revenus d'intérêt, mais nous avons inscrit 704 000 \$ de diminutions de la valeur marchande. C'est ce que l'on appelle les pertes *non réalisées*. Elles sont non réalisées parce que les placements n'ont pas été vendus à ces prix. Dans le cas des placements de notre Caisse de grève, les gestionnaires du fonds ont l'intention de conserver la plupart des obligations et instruments du marché monétaire jusqu'à échéance, à moins d'avoir à verser des indemnités de grève. En conséquence, la majorité de ces pertes non réalisées le resteront, et pourraient être compensées par de futures augmentations de la valeur marchande des obligations. Nous étudions

présentement d'autres modifications apportées aux règlements de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) dans ce domaine et nous les mettrons en application pour les états financiers du prochain trimestre.

Bien que le présent rapport porte sur la période pour laquelle nous avons des résultats (les six mois terminés le 30 juin), je tiens aussi à souligner que les fonds de la Caisse de grève ont considérablement diminué au cours de l'été à la suite de la longue et importante grève des sections locales municipales et des bibliothèques de Vancouver. À la rédaction du rapport, au début de septembre, le solde de la Caisse de grève avait plongé à environ 31 millions de dollars.

GRÈVES, LOCK-OUTS ET RÈGLEMENTS

Les sections locales 1450 et 2808, qui représentent les journalistes, les photographes, le personnel de rédaction et le personnel administratif au *Journal de Québec*, sont toujours en lock-out. Et, pour les appuyer, les membres de la section locale 1872, qui travaillent à l'atelier d'imprimerie, sont en grève. Le moyen d'action consolidé a commencé le 22 avril. Les membres continuent à publier leur propre quotidien, le *MédiaMatinQuébec*, et l'employeur refuse de revenir à la table de négociation. La circulation du *MédiaMatinQuébec* augmente, malgré les tentatives répétées de l'employeur pour en faire cesser la publication.

Équité pour les travailleurs municipaux

Le printemps et l'été ont été chauds pour les travailleurs municipaux de Vancouver et des municipalités avoisinantes en négociations. Les sections locales du SFCP de la région du Grand Vancouver ont entrepris des négociations coordonnées et la plupart ont pu décrocher des conventions leur assurant une hausse de salaire de 17,5 % sur 5 ans. Toutefois, quatre sections locales ont dû faire la grève pour obtenir l'équité.

Les membres de la section locale 389, qui représentent 300 travailleurs municipaux de la Ville de North Vancouver et 50 travailleurs de la bibliothèque de la Ville de North Vancouver, ont été en grève du 23 juillet au 7 août. Les membres de la section locale 389 ont obtenu des bonifications de leurs avantages de soins de santé, des ajustements pour les classifications des métiers, de même que l'augmentation de salaire de 17,5 % dans le cadre d'un règlement de cinq ans.

À la Ville de Vancouver, trois sections locales affrontent, depuis décembre, leur maire et leur conseil municipal pour obtenir une convention collective équitable. Leurs membres ont dû déclencher la grève à la fin de juillet :

- La section locale 1004, qui représente 2 000 cols bleus de la Ville de Vancouver, est en grève depuis le 20 juillet. En plus d'une hausse de salaire équitable pour tous ses membres, la section locale 1004 veut

des ajustements salariaux pour les postes des métiers, des améliorations pour les travailleurs à temps pleins temporaires et des progrès dans d'autres dossiers.

- La section locale 15, qui représente 2 400 cols blancs de la Ville de Vancouver, est en grève depuis le 23 juillet. Outre des améliorations pour les auxiliaires, les autres enjeux principaux défendus par la section locale 15 du SCFP sont des clauses de protection des salariés contre la soustraction, des clauses de reclassification d'emploi, des mesures contre le harcèlement et des clauses de protection pour les dénonciateurs.
- La section locale 391, qui représente 750 travailleurs de la bibliothèque publique de Vancouver, est en grève depuis le 26 juillet. En plus d'une augmentation de salaire pour tous les salariés, les points en litige sont l'équité salariale, des améliorations pour les travailleurs à temps partiel et auxiliaires, de meilleures clauses de sécurité d'emploi et la bonification des avantages de soins de santé.

Bien que 13 sections locales d'autres municipalités du Grand Vancouver aient décroché des règlements au cours des derniers mois, au moment de rédiger le présent rapport, la Ville de Vancouver reste sur ses positions et a rejeté les efforts du SCFP pour retourner à la table de négociation avec l'aide d'un médiateur. Les membres sur les lignes de piquetage sont toujours confiants et peuvent compter sur l'appui des membres du SCFP de la Colombie-Britannique et de tout le Canada.

Sept cents membres du personnel professionnel, de bureau, de technique et de soutien de l'Université Carleton à Ottawa ont entamé une grève le 5 septembre. Les membres de la section locale 2424 luttent pour obtenir le respect et une convention collective équitable, et l'administration de l'Université Carleton continue à leur offrir un salaire considérablement moins élevé que celui qui a été accordé récemment aux professeurs. En fin de compte, les membres de la section locale 2424 ont obtenu une augmentation de 3 pour cent par année sur trois ans, une bonne prime à la signature et une amélioration de leurs droits syndicaux.

Les trois membres de la section locale 1536.02 ont été en grève du 7 au 14 septembre pour obtenir des hausses après la rupture des pourparlers de médiation. Les membres de la section locale 1536.02 ont décroché une convention de 3 ans, avec des augmentations annuelles de 8,2 pour cent.

RETARDS DE CAPITATION

Les arrérages de juin 2007 s'élevaient, au 15 août, à 7 771 205,57 \$, une hausse de 1 078 189,30 \$, ou de 16,11 %, comparativement au rapport de mai 2007.

Les retards devraient diminuer à l'approche du congrès national, en octobre.

RAPPORT SUR LA TECHNOLOGIE

À la fin du printemps, nous avons malheureusement perdu les services de notre chef de la technologie, Bill Gillis, qui a accepté un poste dans le secteur de la santé. Bill a supervisé la transition de la technologie du SCFP de l'époque de BridgeTech jusqu'au service moderne et efficace dont nous sommes dotés aujourd'hui.

Heureusement, nous avons pu remplacer Bill de façon intérimaire par Bruce Clement, qui possède une vaste expérience de gestion de la TI. Bruce a attrapé le ballon au vol et, avec notre personnel dévoué de la TI, il assure l'efficacité optimale de nos systèmes, tout en travaillant à la mise en œuvre des éléments de notre plan stratégique en TI.

En juin, nous avons demandé une vérification de la sécurité en réponse à quelques préoccupations de sécurité interne et pour assurer l'intégrité et la sécurité du réseau et de l'infrastructure informatiques du SCFP. *Idya et The Exchange Group* ont mené la vérification, dont les conclusions sont compatibles avec une organisation de la taille du SCFP et de son niveau technologique. La vérification a aussi confirmé sans réserve l'intégrité et la sécurité du réseau du SCFP contre l'accès et la pénétration externes, tant au niveau national que dans les bureaux régionaux reliés. Elle a néanmoins démontré qu'il y avait place à une certaine amélioration dans les opérations internes et le Service a entrepris un nouveau projet en réponse aux principales conclusions du rapport en mettant en œuvre une série de processus et de procédures internes.

La version 2.0 du SICC a été déployée avec succès en juin. Le Service de la technologie a offert des sessions de formation sur l'utilisation du SICC pour télécharger les conventions collectives et entrer des données sur les règlements. Les conseillers syndicaux de certaines régions ont aussi reçu une formation à la fin du printemps et au début de l'été. Cette formation a été offerte par la Direction du développement syndical, dans le cadre des sessions de formation et de perfectionnement du personnel régional. La formation portait sur le téléchargement des conventions collectives, la recherche dans les textes et l'interrogation des bases de données sur les règlements. À l'heure actuelle, 2 859 conventions collectives pour 1 783 unités de négociation (certaines unités ont plusieurs conventions successives dans l'inventaire) et 325 règlements pour 276 unités (là encore, des règlements successifs pour une unité) sont entrés dans le SICC.

Le développement de la version 2.0 du programme *Just Pay* est en cours. Une approche modulaire a été adoptée pour offrir des éléments successifs avec chaque module complété. Le personnel de la technologie a déterminé, avec le personnel de l'évaluation des emplois, les exigences des utilisateurs grâce à une série d'entrevues, suivies d'un examen de la conception. Le Module 1, une révision de l'entrée de données, devrait être prêt au début de septembre. Le travail se poursuivra ensuite sur les prochains modules prévus.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

Il y a eu beaucoup d'activité dans la formation du personnel depuis mon dernier rapport au Conseil exécutif national. Environ 240 conseillers syndicaux ont participé à des sessions de formation offertes avec notre Direction au printemps.

La formation du personnel du SCP de l'Ontario a eu lieu pendant deux semaines, du dimanche 3 juin au vendredi 15 juin, au Deerhurst Resort de Huntsville. Plus de 100 conseillers ont assisté à l'une des deux semaines et ont pu choisir parmi un grand nombre d'atelier sur différents sujets, dont la négociation collective, la façon de se préparer à un arbitrage de différend dans le secteur des soins de longue durée, la santé et la sécurité, les rapports avec la CSPAAT, l'équité salariale et l'évaluation des emplois, les outils d'analyse des régimes d'avantages sociaux et de retraite, les relations avec les médias, la jurisprudence en matière d'arbitrage et la résolution de conflit. En outre, tous les conseillers ont eu la chance d'assister à une formation sur la recherche dans les conventions collectives et les rapports de règlements et sur leur téléchargement avec le nouveau Système d'information sur les conventions collectives (SICC) du SCFP. Des cours ont aussi été offerts sur les logiciels *Word*, *Excel* et *Outlook*.

Du 10 au 15 juin, environ 100 conseillers syndicaux du SCP de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba se sont réunis pour suivre une session de formation mixte au Centre Banff, en Alberta. Certains ont participé à un cours de deux jours sur la médiation, avec des animateurs de la *Alberta Arbitration and Mediation Society*, pendant que d'autres assistaient à des cours sur la préparation à la grève et les façons de l'éviter, la lutte contre la privatisation et les PPP, la résolution de conflit, l'utilisation de *QuickLaw*, la compréhension du devoir d'accommodement et de récentes causes juridiques, de même qu'à une séance sur le nouveau Système d'information sur les conventions collectives (SICC) du SCFP et sur *Excel*.

La session de formation du personnel de l'Atlantique et des Maritimes a eu lieu du 17 au 21 juin 2007 au Complexe les Deux Rivières, à Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick. Environ 40 conseillers syndicaux des quatre provinces de l'Atlantique et des Maritimes ont participé à des cours sur la négociation collective, sur la façon de chercher dans les conventions collectives et de les télécharger avec le Système d'information sur les conventions collectives (SICC) du SCFP, sur les rapports d'évaluation des régimes de retraite, sur l'accès aux ressources en ligne, comme *Brown and Beatty* et *QuickLaw*, sur les récentes tendances juridiques et sur l'importance de la santé et du mieux-être.

En 2007, la formation du personnel du SCP de la Colombie-Britannique aura lieu du 18 au 23 novembre, au Harrison Hot Springs Resort. Les premiers jours, les conseillers participeront à des cours sur les grandes causes juridiques de la dernière année, sur le harcèlement et l'intimidation au travail, sur l'acquisition de compétences pratiques et sur les relations avec les médias. Ils entendront aussi un panel d'employeurs des secteurs de l'éducation, des services sociaux, de la

santé et des municipalités. Il y aura également une session de deux 2 ½ jours sur la planification stratégique et la création de groupes de travail, animée par M. George Lakey, associé principal du *Eugene M. Lang Centre for Civil and Social Responsibility*.

Nous avons aussi le plaisir de retrouver la consœur Morna Ballantyne, qui a repris le poste de directrice générale de la Direction du développement syndical, le mardi 4 septembre, après une année sabbatique consacrée à l'étude du leadership syndical. La consœur Jane Stinson, qui la remplaçait pendant son absence, est retournée à son poste d'agente en éducation à la Direction nationale.

PROJET DE L'ÉDIFICE DU BUREAU NATIONAL

La construction de l'édifice de notre nouveau bureau national, au 1375, boul. Saint-Laurent, à Ottawa, est presque terminée. Même si nous n'avons pas encore fixé de date d'occupation ferme avec l'entrepreneur général, nous pensons recevoir les clés avant la fin d'octobre et emménager au début de novembre, trois mois plus tard que prévu au départ, et six semaines plus tard qu'annoncé dans mon rapport de juin. L'entrepreneur général a subi des retards pour différentes raisons, dont une série de grève des syndicats de la construction au printemps et des problèmes de disponibilité et de rendement des sous-traitants.

En outre, pour pouvoir emménager à la date prévue en novembre, nous prendrons uniquement possession de la tour de bureaux de cinq étages. La construction de l'aile de la salle de conférence avance plus lentement et devrait être terminée autour du 1^{er} décembre.

Inutile de dire que le déménagement de notre siège national et le regroupement du personnel de trois endroits en un seul ne sera pas une sinécure. Il a fallu une planification et une coordination extrêmement minutieuses. Nous avons prévu le temps qu'il faudra pour le processus de transition afin de limiter au strict minimum la perturbation des services pour les membres et le personnel. Nous comptons fermer le bureau une journée seulement (le 9 novembre) pour le déménagement. De plus, nous avons fait en sorte qu'il n'y ait aucune perturbation dans le service national de courrier électronique pendant la transition. Le personnel de tout le pays pourra donc compter sur le service de courriel et de Blackberry pendant toute la période de déménagement des serveurs du bureau national.

J'ai beaucoup parlé, depuis un an, des initiatives que nous avons prises en matière d'environnement dans la construction de notre nouveau bureau national. Notre édifice obtiendra une certification LEED, ce qui signifie qu'il est reconnu parmi les meilleurs en *Leadership in Energy and Environmental Design* (leadership en énergie et conception environnementale) par le Conseil du bâtiment durable du Canada. Il comprend un jardin agrémenté d'un étang à l'eau de pluie, des espaces verts durables et des installations pour les conférences de presse, les

médias et la vidéoconférence. Nous avons des toilettes écologiques qui utilisent moins d'eau, la dernière technologie en matière d'énergie et de chauffage et un plan permanent d'entretien écologique qui utilise des produits et des pratiques sans danger pour l'environnement. Par exemple, nous serons munis de détecteurs de présence, de fenêtres à châssis ouvrant, d'un système d'éclairage écoénergétique qui utilisera au maximum la lumière du jour, de ventilateurs-récupérateurs de chaleur, de robinets à faible débit et de toilettes à double chasse. Nous offrirons également un programme d'éducation en environnement. À notre nouveau bureau national, nous mettrons vraiment nos valeurs en pratique.

Je sais que les membres et le personnel du SCFP seront très fiers du nouveau siège national de leur syndicat et j'espère que le plus grand nombre possible d'entre eux pourront venir le visiter. Au congrès, nous aurons une table d'information sur le nouvel édifice expliquant les innovations environnementales et les locaux destinés au personnel et aux membres. Ne manquez pas de venir à la galerie du congrès national pour y admirer la « nouvelle maison du SCFP ».

CONGRÈS NATIONAL DE 2007

Nous sommes tous très emballés à l'approche de notre 23^e congrès biennal, qui se tiendra à Toronto. Le travail préparatoire ici au bureau national respecte toutes les échéances. Le livre des résolutions a été posté aux organismes à charte du SCFP le 14 septembre. Les rapports des comités, groupes de travail et directions nationales, de même que ceux du président et du secrétaire-trésorier sont prêts à être imprimés.

Les sacs du congrès et autres articles (stylos, les cordons pour cocardes, etc.) sont en cours de fabrication. Les trousseaux seront assemblés du 24 au 26 septembre.

Les derniers détails logistiques comme l'aménagement de la salle du congrès, l'allocation des salles de réunion et de caucus, les services de traiteur, le matériel et les services d'audiovisuel et d'interprétation en sont aux dernières étapes de préparation. L'hébergement va très bien. Tous les hôtels des délégués sont pleins, à l'exception du Sheraton Centre Toronto, où il reste environ 110 chambres. Il reste des chambres à l'hôtel du bureau du congrès pour les invités et le personnel, mais elles ont presque toutes été retenues. Le Fairmont Royal York est l'hôtel d'appoint pour les délégués et le bureau du congrès.

PROPRIÉTÉS ET BAUX

Comme je l'ai mentionné au début de mon rapport, nous avons préparé une analyse qui montre les économies réalisées grâce à notre politique d'achat des bureaux. Depuis 2002, nous avons acquis huit nouveaux édifices à bureaux partout au pays, ce qui a ajouté un avoir de 20 millions de dollars à notre situation financière. Notre nouvelle analyse calcule l'argent que nous aurions consacré aux

loyers du marché et montre que nous avons économisé plus de 4 millions de dollars. Voici quelques détails sur notre dernière acquisition, le bureau de Cornwall, de même que sur la renégociation des baux de nos lieux loués.

Propriétés

La phase 1 (démolition des intérieurs existants) du projet de rénovation de la nouvelle propriété de Cornwall sera terminée à la fin d'août.

Le projet de réaménagement, ou phase 2, suivra, et sera conforme aux normes d'accessibilité. La plomberie et les systèmes mécaniques et électriques seront neufs. Quant à l'extérieur, il sera recouvert de stucco, le toit sera refait, le bâtiment sera repeint, la signalisation sera refaite et le terrain sera aménagé.

Le personnel du bureau de Cornwall devrait emménager dans ses nouveaux locaux autour du 31 octobre 2007, l'achèvement des travaux devant coïncider avec la fin du bail des locaux actuels.

Baux

Nous explorons les possibilités qui s'offrent à nous pour les bureaux de Corner Brook à Terre-Neuve (le bail prend fin le 20 juin 2008), de New Glasgow et de Yarmouth en Nouvelle-Écosse (les baux prennent fin le 31 octobre 2007 et le 31 juillet 2008, respectivement), de North Bay en Ontario (le bail prend fin le 30 juin 2008), de Kingston, en Ontario (le bail a été renouvelé pour un an et prend fin le 30 juin 2008 pendant que nous continuons à chercher de nouveaux locaux), de Red Deer, en Alberta (le bail a pris fin le 31 décembre 2006), de Nanaimo et de Comox en Colombie-Britannique (les baux prennent fin le 30 novembre 2007 et le 30 juin 2008 respectivement).

Nous avons une fois de plus proposé au propriétaire du bureau de Dalhousie au Nouveau-Brunswick de renouveler le bail (qui a pris fin le 31 mai 2007) pour un an.

Un bail de cinq ans commencé le 1^{er} août 2007 a été signé pour le nouveau bureau de Dauphin, au Manitoba.

Nous cherchons toujours des locaux pour le bureau de Prince Albert, en Saskatchewan (le bail prend fin le 31 octobre 2007).

Le bail du bureau de Grande Prairie, en Alberta, a été renouvelé pour trois ans, à compter du 1^{er} septembre 2007, avec une option de renouvellement pour trois autres années par la suite.

Même si le bail du bureau de Lethbridge (Alberta) ne se termine pas avant la fin de janvier 2009, les problèmes constants de qualité de l'air et de sécurité dans les locaux actuels nous obligent à agir et à mettre fin unilatéralement au bail. Le

propriétaire n'a pas entretenu les lieux adéquatement et, après examen des options possibles et des conséquences que subirait le personnel s'il restait dans ces locaux, nous avons retenu les services d'un avocat pour nous aider dans ce processus et pour réduire les paiements de loyer dus jusqu'à la fin du bail. Nous négocions un bail de cinq ans pour des locaux qui seront disponibles le 1^{er} octobre 2007. Des réaménagements mineurs seront nécessaires dans les nouveaux locaux pour répondre à nos besoins en matière d'espace.

À Medicine Hat, en Alberta, nous négocions un bail pour de nouveaux locaux et nous comptons avoir réglé le dossier d'ici le 15 septembre 2007.

ADMINISTRATION DU RÉGIME DE RETRAITE

Notre régime de retraite du SCFP va toujours aussi bien. Même si les marchés financiers ont été très volatiles au cours des mois de juillet et août et même si le rendement du RRES a subi les effets négatifs de cette récente turbulence, l'actif de solvabilité du régime demeure considérablement plus élevé que son passif, avec un ratio de solvabilité de plus de 110 % au 1^{er} septembre 2007. Nous pouvons donc promettre un avenir brillant et stable pour les retraites du personnel.

Voici en quoi consiste notre travail administratif :

- Les administrateurs ont rencontré les fiduciaires pour leur réunion annuelle le 7 septembre afin de discuter du rapport annuel de 2006 et de l'évaluation actuarielle du 1^{er} janvier 2007.
- Les administrateurs préparent présentement les modifications à apporter au régime dans la foulée des dernières négociations.
- Le rapport annuel de 2006 du Régime de retraite des employés du SCFP, avec les états financiers de la caisse, est terminé et a été affiché sur le site Web du RRES à www.cepp.ca. Tous les participants au régime de retraite du SCFP peuvent accéder au site Web.
- Le personnel du régime de retraite prépare les séminaires de pré-retraite de 2007, qui auront lieu à Halifax, Vancouver et Montréal.

Retraites

La consœur Lorraine Sigurdson, bureau régional du Manitoba, 1^{er} juillet 2007
Le confrère Peter Barnacle, bureau régional de la Saskatchewan, 1^{er} août 2007
La consœur Aurore Proulx, bureau de Rimouski, 1^{er} octobre 2007
Le confrère Al Ens, bureau de Fraser Valley, 1^{er} janvier 2008
La consœur Sherry Neis, bureau de Calgary, 1^{er} janvier 2008
La consœur Jeanne Cazabon, bureau régional du Québec, 1^{er} février 2008
La consœur Suzanne Léger, bureau régional de l'Ontario, 1^{er} mars 2008

Décès

C'est avec tristesse que nous soulignons le décès de la consœur Sandra MacLean, retraitée, survenu le 6 juillet 2007

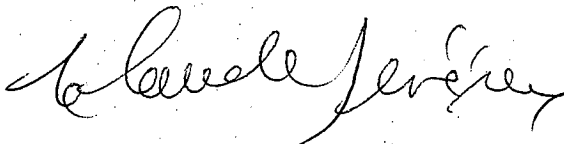
CONCLUSION

Consœurs et confrères, comme je l'ai souligné plus tôt dans mon rapport, je suis impatient de participer à notre congrès national de Toronto parce que, comme le montrent les états financiers des six premiers mois de 2007, nous avons fait de grands pas vers la consolidation de notre avenir. Cette réunion du Conseil exécutif national est cruciale, car nous finaliserons nos recommandations que nous présenterons aux délégués de notre 23^e congrès biennal. Nous avons déployé de grands efforts, cette année, pour déterminer les enjeux essentiels et nous y attaquer : la lutte contre la privatisation et les accords commerciaux qui menacent nos emplois et nos collectivités et le défi de l'égalité et de la représentation des femmes à toutes les instances du syndicat.

Nous sommes à un moment de notre histoire où nous pouvons investir d'importantes ressources dans notre travail – et c'est maintenant qu'il faut le faire. Je suis extrêmement fier du travail accompli au SCFP dans chaque région du Canada et des ressources nationales que nous avons pu y consacrer. Notre situation financière est solide, nos placements sont solides, notre Caisse de grève est solide et nous n'avons pas de crise à régler. Nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. Nous sommes en mesure de nous attaquer aux grands enjeux tout en poursuivant nos activités habituelles. Comme toujours, j'accueillerai avec intérêt vos opinions et vos commentaires.

Respectueusement soumis,

Le secrétaire-trésorier national,



CLAUDE GÉNÉREUX

:pmc/sepb 491